

Sauvegarde & Embellissement de LYON

BULLETIN DE LIAISON
N° 26 - MARS 1990

Association loi de 1901
Agréée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

EDITORIAL

Comme cela a été rappelé lors de l'Assemblée Générale, notre Association se doit d'être à l'écoute des habitants de l'agglomération aux nouveaux projets d'aménagement.

Cela permet d'intervenir à temps et de ne pas se limiter à des critiques après-coup, sans véritable effet.

Lors du XVI^e CARNACQ tenu à LYON à la fin de l'année 1989, ce désir d'information "en amont" s'est vivement manifesté parmi les Associations représentées. Il est donc souhaitable que S.E.L. trouve dans ses rangs, ou recrute parmi ses nouveaux Membres, des personnes susceptibles d'être informées et capables de faire connaître les projets significatifs pour l'embellissement de la Ville.

Les domaines de ces informations sont multiples et notre ami Jacques BONNARD, dans le présent Bulletin, en a fait une classification à travers les articles parus depuis la création de ce Bulletin de Liaison. Chacun pourra constater la variété des sujets traités et s'apercevra que bien des suggestions ont eu une suite, parfois timide, souvent déterminante.

Le Bureau de S.E.L. fait en sorte de participer ou d'assister aux réunions des divers comités de la Ville ou de la Courly, mais ne peut se trouver partout à la fois. Il est nécessaire que le relai soit pris à l'échelon local par les adhérents qui feront connaître par un bref courrier les indications recueillies à l'occasion de telle ou telle réunion. Les sujets pourront être repris au cours des réunions mensuelles de S.E.L. et répercutés dans le Bulletin de Liaison.

Chacun de nous connaît au moins une personne en rapports avec la Municipalité ou avec des services administratifs de la Ville, du Département ou de la Région. Il nous appartient d'intéresser cette personne à l'activité de S.E.L., de l'inviter à une réunion mensuelle, de lui faire connaître notre Bulletin.

Plus l'Association sera nombreuse, plus son action sera relayée, plus elle pourra oeuvrer pour la SAUVEGARDE et l'EMBELLISSMENT de LYON.

Le Président

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 DECEMBRE 1989

C'est dans le cadre modernisé du Musée des Tissus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON, où nous accueillait Monsieur ARIZZOLI-CLEMENTEL, Conservateur en Chef des Musées Nationaux, qu'a eu lieu, le vendredi 15 Décembre 1989, notre Assemblée Générale Annuelle.

Mr JEANMICHEL représentait Monsieur Bruno VINCENT, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de LYON, empêché. Mme MARCOUT, adjointe, représentait Monsieur de LAVERNEE, Maire du 2^e Arrondissement. M. Henry CHABERT, Adjoint au Maire de LYON, délégué à l'Urbanisme, prenant quelques instants sur un planing très chargé, faisait un bref passage au Musée des Tissus en fin de réunion.

Plusieurs personnalités s'étaient fait excuser, parmi lesquelles Mr OUDOT, Adjoint au Maire de LYON chargé de la Culture, Mr Jean-Paul BONNET, Adjoint au Maire de LYON, chargé de la Vie Associative, Mr Jean FLACHER, Adjoint au Maire de LYON, chargé de la mise en valeur des sites, Mr Jacques MOULINIER, Adjoint au Maire de LYON, Mr Christian GELPI, Adjoint au Maire

de LYON, chargé de l'Environnement, Mr J.M. CHAVENT, Maire du 6^e Arrondissement, Mr René GACHET, Directeur Régional des Affaires Culturelles, Mme Simone ANDRE, etc...

Parmi nos adhérents, s'étaient excusés Me DUCHER, Mr le Général BERNADAC, Mr LUDIN, Mme BOYER, Melle DALBAN et la Faculté n'avait pas autorisé Mr Henry BERCHTOLD, souffrant, à se joindre à nous.

En introduction à cette Assemblée, Mr GATEAU émettait le voeu de voir se développer une Association de plus en plus vivante. Chaque Membre doit rester attentif aux plans d'aménagement de son quartier. Le rôle essentiel de S.E.L. semble être d'émettre des propositions réalistes face aux projets municipaux, que ce soit à l'occasion des réunions de concertation, dans des articles paraissant au Bulletin de Liaison, ou encore dans des études plus complètes.

Madame GIRAUD, Secrétaire, donne ensuite lecture du Rapport Moral, puis Melle VOISIN présente le Rapport Financier. Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Cependant de nouveaux adhérents émettent quelques remarques, et suggèrent en particulier, des opérations de promotion dans des journaux ou revues, ou des sondages sur les propositions faites. Mr NEYRET de la Renaissance du Vieux LYON, demande de son côté que S.E.L. reprenne une initiative de l'ancienne Société d'Embellissement de LYON qui décernait un prix d'Urbanisme ou un prix d'Architecture...

Mr GATEAU demandait un vote sur le renouvellement du mandat de 8 Administrateurs arrivé à échéance : Mmes BERNARD Anne-Marie, GIRAUD Marielle, PHILIBERT Catherine et ROUX-DUPLATRE Claude, Mrs DUCHER André, GATEAU Jean, LEBEL Pierre étaient réélus. Mr André MAYNARD était élu en remplacement de Mr Joseph NEMOZ qui ne se représentait pas.

**REUNION DU COMITE CONSULTATIF D'URBANISME
LE 5 JANVIER 1990**

Monsieur GATEAU indiquait que la prochaine réunion du Conseil d'Administration aurait lieu le Jeudi 18 Janvier 1990 pour l'élection du nouveau Bureau.

Avant de passer la parole à Mr le Conservateur, Mr GATEAU rappelait qu'une visite commentée du chantier de taille de pierres de la Cathédrale Saint-Jean était prévue le samedi 3 Février 1990, à 9 h.30. Il indiquait également que le montant de la cotisation à l'Association S.E.L. était maintenu, pour l'année 1990, à 120 Fr.

Monsieur le Conservateur, que Mr GATEAU remercia chaleureusement de son accueil, illustra son propos sur les mutations récentes du Musée par la projection de quelques diapositives.

Le but des réaménagements entrepris était double : D'une part, proposer aux visiteurs un accueil plus soigné et avenant (avec une boutique, une bibliothèque plus accessible, une salle de conférences moderne,...) et un ensemble de salles pour des expositions temporaires. D'autre part, de proposer aux artistes spécialisés, des ateliers de restauration bien équipés.

Outre un aperçu des bâtiments, l'assemblée a eu le loisir de découvrir les salles de réserve, les techniques de lavage, de teinture, de séchage, de restauration et de présentation, qui redonnent et conservent aux tissus tout leur éclat.

Monsieur ARIZZOLI proposait ensuite aux participants une visite fort intéressante de l'Exposition PAQUIN, nouvellement ouverte.

La Secrétaire Marielle GIRAUD



Le Président de la Communauté Urbaine de LYON et Mr CHABERT, Adjoint à l'Urbanisme, ont convoqué, le 5 Janvier 1990, le premier Comité Consultatif d'Urbanisme qui réunissait près d'une centaine de personnes dans une grande salle de la COURLY.

Mr Jean DELLUS, Directeur-Adjoint de l'Agence d'Urbanisme, a présenté un PLAN PRESQU'ILE de circulation et de stationnement portant sur un périmètre au sud par la place Bellecour, à l'ouest par la Saône, au nord par un axe Martinière-Tolozan et à l'est par l'axe Nord-Sud longeant le Rhône.

Deux transversales Est-Ouest encadrent cette zone, complétées par une troisième jalonnée par la passerelle Ampère, la rue Gentil, Saint-Nizier, la passerelle du Change (?)

A l'intérieur de ce périmètre, modulation importante du stationnement, creusement de parkings à la périphérie. On peut s'inspirer du système de contrôle d'accès utilisé à MILAN.

A l'intérieur de la zone ainsi délimitée, prévoir un système de navettes de transports en commun, avec, au besoin, tarification jumelée avec celle des parkings.

Parmi les interventions de l'assistance, on relèvera celle de Mr SCHERRER demandant que les parkings de proximité soient réservés en partie aux résidents de la zone, et celle de Mr NEYRET réclamant l'étude de la création de parkings pour les cars.

Mr Charles LAMBERT, Architecte-Urbainiste, présente LE BOULEVARD DE L'EU-

ROPE permettant de joindre CALUIRE à VENISSIEUX. Ce boulevard a un tracé à peu près parallèle à celui de la rue Garibaldi. Il sera large, planté d'arbres, et traité dans le style de l'actuel Cours Franklin Roosevelt du 6^e Arrondissement.

Parmi les interventions de l'assistance, on retiendra l'inquiétude de Mr CUSIN de l'Université de LYON II, sur les nuisances créées par ce boulevard et son croisement avec le Cours Albert Thomas en bordure des bâtiments de l'ex-Manufacture des Tabacs.

Le Club Part-Dieu demande des précisions sur les parkings prévus le long de ce nouvel axe, à la gare de la Part-Dieu.

Mr René GAGES présente la LIAISON PRESQU'ILE - PART-DIEU et L'AXE MONCEY.

Mr CHABERT tire les conclusions de cette première réunion et remercie les intervenants. Il souhaite que de nouvelles observations ou suggestions soient adressées au Secrétariat de l'Agence d'Urbanisme chargée de l'établissement d'un résumé qui sera adressé aux participants et il annonce qu'une nouvelle réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme se tiendra au début du mois d'Avril 1990.



POUR UNE COMMUNICATION EFFICACE

L'Association S.E.L., fondée en 1975, s'est dotée depuis 1983 d'un Bulletin de Liaison.

A raison de quatre numéros par an, nous avons déjà engrangé 25 parutions et il paraît intéressant de profiter du contexte qui nous est offert, d'une part par le changement de décennie, occasion de bilan, et d'autre part, par la mise en place progressive de nouvelles politiques faisant suite aux changements ou aux renouvellements encore récents des équipes municipales, pour inventorier la force et la variété des messages destinés aux Elus, aux Responsables, aux Techniciens et aux Utilisateurs concernés par les thèmes touchant aux diverses facettes de la Sauvegarde et de l'Embellissement d'une agglomération importante et digne d'intérêt.

Nous présentons en effet une liste d'articles, les plus représentatifs de la mission de S.E.L., que nous avons tenté de classer (parfois non sans difficulté) à travers des thèmes-clés et suivant une logique un peu arbitraire, mais avec laquelle nous pensons rendre plus facile l'assimilation de la synthèse. Tout complément d'information

qui pourrait être souhaité après la lecture, pourrait être apporté volontiers si la demande en était exprimée.

Le recul sur l'évènement permet de constater l'efficacité de cette forme de communication qu'est le Bulletin, même si tous les messages n'ont pas été toujours entendus, écoutés, acceptés ou exploités, et c'est là l'occasion de relancer des invitations à ceux qui ont des idées à faire partager, à rejoindre la famille des rédacteurs, ouverte à toutes les voix depuis son origine.

Pour la famille des Rédacteurs, Un Fidèle, Jacques BONNARD



Une première famille de préoccupations pourrait être classée sous la rubrique GESTION DE L'ENVIRONNEMENT COURANT.

On y trouve par exemple la suggestion d'un certain *entretien des murs de soutènement*, comme celle de la démolition de certains murs de clôture (1).

On a pu se soucier beaucoup des dégâts sur l'environnement causés par *l'affichage sauvage* en faisant la promotion des évolutions de la réglementation en ce domaine (2) (3), et en critiquant le mauvais exemple donné par les campagnes électorales (4). Et l'action entraîne quelques résultats ! (5).

Même si elles ne sont pas toujours sauvages, on ne peut rester insensible aux agressions visuelles provoquées, du fait d'abus, par des implantations *d'enseignes, d'affichages* ou de *signalisations diverses* (6).

Comment ne pas évoquer, dans la suite logique, *le mobilier urbain*, pour lequel peut être proposée une politique de création en matière de style pour une meilleure défense de l'identité locale (7), comme une politique d'intégration des divers kiosques ou buvettes (8). Malheureusement, malgré ces préconisations, des écarts sont constatés chez nos "Politiques" et il convient alors de leur rappeler nos invitations à ne pas se laisser aller à la facilité (9) (10) ; il faut parfois aller jusqu'à se fâcher et mettre les points sur les "i" avec ceux que l'on a élus (11).

Par ailleurs, notre environnement urbain est particulièrement marqué par la qualité *des matériaux et des revêtements* des constructions. Les contrastes sont parfois importants entre le dimensionnement des blocs de pierre traditionnels (12) et celui des matériaux de revêtement ou d'habillage utilisés aujourd'hui, dont le vieillissement est souvent trop rapide (13).

Les revêtements des *façades d'immeubles* ne sont, le plus souvent, constitués que de peinture, mais pour autant n'influent pas moins que les autres. Et si des choix de couleurs ont pu paraître audacieux et finalement réussis, il convient malgré tout de bien maîtriser les évolutions en fonction des styles et des sites comme, par exemple, à Bellecour (14) (15) (16).

Il arrive malheureusement souvent que des façades borgnes s'offrent à nos regards avec toute la médiocrité que la réglementation favorise (17). Mais une approche peut être envisagée par la décoration pour modifier un mur rébarbatif comme celui de la Bibliothèque Municipale (18).

A l'inverse, il importe de ne pas cacher, derrière des arbres par exemple, certaines façades intéressantes, comme les 24 colonnes du Palais de Justice (19).

Au-delà du mobilier et de l'immobilier, l'environnement de notre ville est également constitué par ceux qui l'utilisent. *Le stationnement automobile* y participe pour une bonne part. S'il s'agit d'un mal nécessaire, sachons en limiter les abus et le réglementer (20) (21). Sachons également profiter d'opportunités pour solutionner des cas difficiles comme les sites sensibles des quartiers anciens (22).

L'engorgement de la *circulation*, comme le stationnement, entraîne des insatisfactions en terme d'environnement, que ce soit par l'effet "cul de sac", comme à Fourvière, qu'il convient de désenclaver (23) (24), ou par le fait de flux trop importants comme à Vaise (25).

Les utilisateurs de la ville sont également à l'origine de *la propreté* et de sa négation et toutes les initiatives positives sont à promouvoir (26) (27).

Une initiative encore plus positive est concrétisée par *le fleurissement* (28).

Mais tous les efforts qui peuvent être réalisés en matière d'environnement passent par des transformations à un moment ou à un autre. Il en résulte *des chantiers* qui nous rappellent en permanence que la ville évolue (29) mais qui nous offrent, là encore, un cadre rebutant le plus souvent. Alors, sachons atténuer ces agressions dans la forme, dans l'espace et dans le temps (30).

Une deuxième famille de préoccupations pourrait être résumée par la notion d'ANIMATION qui est source d'émotions, propres à la ville, et qui participe activement à la composition de l'environnement urbain perceptible.

Alors, l'animation ne doit-elle pas commencer tout près de chez nous, avec une rue conviviale où s'assurent les échanges indispensables (31).

Comment la rue s'animerait-elle sans la présence effective *du Commerce* ? Alors, n'abandonnons pas les places fortes d'un Centre-Ville comme aux Cordeliers (32).

De même, comment ne pas être choqué par le manque d'initiative pour rechercher des modes d'utilisation *d'équipements* trop saisonniers, comme un ensemble de piscines en plein air, surtout lorsqu'il est, lui aussi, implanté en plein centre ville et sur des basports que l'on dit vouloir revitaliser ? (33).

Et puis, si la ville vit fortement le jour, on ne souhaite pas qu'elle se couche comme les poules. Sa vie nocturne n'est pas sans nous séduire avec tous ses feux. Dieu sait si la variété des sources de *lumière* est grande et si une bonne exploitation peut vous mettre en valeur quelques sites en les transfigurant (34).

De plus, la vie est trop courte et la ville parfois trop dure pour qu'on ne ressente pas le besoin d'un peu *de folie* et d'inutile, de jour comme de nuit. Alors sachons exploiter, au coeur d'une région énergétique, les forces de l'eau et du vent, pour nous étonner, en pleine ville (35).

Une troisième famille peut être regroupée sous la rubrique PATRIMOINE.

Une ville comme LYON est riche en patrimoine et le plus ancien n'est pas sans poser problème quant à sa cohabitation avec la cité moderne ; comment *l'Archéologie* doit-elle y avoir sa place ? (36).

Mais, sans remonter aussi loin, a-t-on bien conscience de tout ce *Patrimoine du Quotidien* qui nous entoure et qui mérite quelque attention (37) ? On peut y considérer aussi bien un plafond ancien (38), une vieille pile de pont (39) qu'un cimetière traditionnel (40).

La Loi est là pour aider à y veiller quand il s'agit d'éléments forts (41).

Il est également des solutions pour promouvoir sa création, surtout en *matière artistique* (42). Mais les réalisations actuelles en matière de sculpture ne font pas toujours l'unanimité (43). Elles peuvent heureusement provoquer l'enthousiasme (44).

Le patrimoine est également constitué *d'Edifices* parfois négligés qui méritent de la part de l'Association une promotion, parce que mal connus, comme le Clos des Dames de Bellecour, surtout lorsque se prépare sa réaffectation (45), ou qui nécessitent d'alerter quand il s'agit d'édifices de grande valeur dont la conservation n'est pas assurée, comme c'est le cas pour la Chapelle du Lycée Ampère (46) (47) (48).

Au-delà d'édifices remarquables, ce sont parfois *des quartiers* qui font l'objet d'un intérêt patrimonial, comme les Pentes de la Croix-Rousse (50) (51), en particulier avec ses Traboules (49).

La Sauvegarde des quartiers anciens a ses propres méthodes et processus : l'A.F.U.L. en est un vecteur digne d'intérêt (52).

Mais l'Association ne se contente pas de vouloir sauvegarder, elle se tourne volontiers vers les thèmes d'AMENAGEMENT DES SITES dans un souci d'embellissement.

Dans le cadre de la ville, les *sites urbains* font l'objet d'analyses au peigne fin et de propositions d'améliorations comme ce fut le cas pour la Place Antonin Poncet (53), en plein centre ville ou le site environnant le carrefour Hénou-Canuts à la Croix-Rousse (54), même si la loi du plus fort a conclu dans ce dernier cas. Ce peut être aussi le cas de sites complexes comme l'ensemble Place Sathonay-Amphithéâtre des Trois Gaules (55) (56) ou de sites grandioses comme l'ensemble des Berges du Rhône (57).

Mais la ville ne peut se suffire de minéral, et *les espaces verts* ne peuvent être ignorés par une Association s'intéressant au cadre de vie urbain.

Et le vert est déjà à respecter au coin de la rue et au cœur du quartier (58) (59) ; mais il importe également de trouver dans ces derniers "quelques jardins" dignes de ce nom et, s'il n'en existe pas, de les créer (60). A l'échelle de la ville, ce sont des Parcs Urbains qui doivent être ouverts en profitant d'opportunités comme pour le Fort Lamothe ; mais commençons par abattre les clôtures autour du Château (61).

Ces parcs et jardins peuvent être intégrés dans de véritables réseaux dignes d'une politique globale en matière d'espaces verts (62).

Et puis, la ville doit profiter de sa voirie pour mettre en valeur son capital vert (63).

Elle doit encore maîtriser sa ceinture de verdure à vocation agricole (64) pour assurer son équilibre.



De l'Aménagement des Sites, il n'y a qu'un pas à faire pour aborder les questions dites d'URBANISME.

Là encore, l'approche est variée.

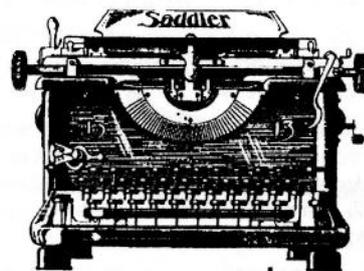
Elle présente des facettes juridiques, que ce soit quelques réflexions relatives aux modes de déclaration en terme de projets de construction (65) ou que ce soit des explications pour éclairer des choix de procédure en matière de Plan d'Occupation des Sols (66).

Elle aborde également les aspects *d'architecture urbaine* en analysant les résultats des opérations passées telles que la Part-Dieu ou le Tonkin (67), en évaluant les possibilités pour l'avenir dans les quartiers comme la Rive Gauche (68).

Elle s'intéresse aussi aux *infrastructures*, à leur bonne intégration dans la ville, à la bonne articulation de celle-ci, comme lorsqu'elle propose la création d'un grand Boulevard Nord-Sud derrière les gares de la Part-Dieu et des Brotteaux (69).

Enfin, avec une ouverture de champ plus large, sont explorés les paramètres influents du *paysage urbain*, depuis les perspectives locales (70) jusqu'au profil de la ville (71) et jusqu'à sa structure globale (72).

Il importe de rappeler que de bons outils peuvent aider à prendre de bonnes décisions (73).



Alors, comme on le voit, la palette des préoccupations de S.E.L., tout en étant cohérente, n'en est pas moins riche. Chacun est à même d'y trouver matière à débattre et il est proposé un mode d'approche (74) et quelques rappels d'idées simples (75). Et si ces propositions ne suffisent pas, on peut même trouver quelques références d'ouvrages où s'inspirer, même dans la B.D. (76).

Tout cela devrait nous rapprocher de l'idéal de la ville belle et agréable à vivre. Mais également nous donner plus de chance de réussir à attirer les touristes (77).

N.B.- Le Bulletin de Liaison n'a pas été, durant la même période, le seul moyen de délivrer des "messages".

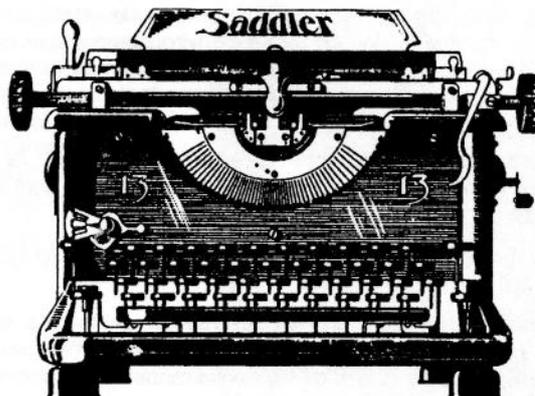
En effet, quelques études ou réflexions ont également fait, sous forme de dossiers, l'objet de formalisations qui, comme les écrits, restent !

Un certain nombre d'articles du Bulletin y font d'ailleurs référence.

Nous pouvons rappeler :

Mai 1983 - Dossier Place Guichard - Axe Moncey. Nov. 1983 - Quais et Bas-Ports du Rhône en centre-ville. Sept. 1984 - L'Espace Lamothe et la Ville. Nov. 1988 - Un Site : Les Trois Gaules - hier, aujourd'hui, demain. Oct. 1989 - Achille Lignon et le Point Carré de LYON.

Ces dossiers s'intéressent tout naturellement à des thèmes comparables à ceux listés plus haut.



LE TROISIEME, L'EST DE LYON ET LA VILLETTE

EVOLUTION - REVOLUTION

EVOLUTION.

LYON s'étend vers l'Est, il était donc bien prévisible que le Troisième Arrondissement soit un jour bouleversé. La Municipalité devait forcément s'intéresser à ces quartiers.

Déjà, à l'Est de la Préfecture, on démolit les taudis, maintenant on traverse les voies de la S.N.C.F. Ce Chemin de Fer paraissait une frontière entre la Ville et une banlieue oubliée où l'on rejetait ce que l'on ne voulait pas voir...

La Villette est donc devenue un chantier. Après la Gare, des immeubles se construisent rapidement.

Ce quartier était, au siècle dernier, le fief des marchands de bois. Ils disposaient là de vastes terrains qu'ils ont abandonnés peu à peu à des ateliers de mécanique.

Ceux-ci sont partis à leur tour vers des emplacements plus propices à la circulation de leurs camions... Les grues se sont installées...

L'avenue Pompidou a été ouverte, la Rize définitivement enfermée, la rue de la Villette est devenue un mail...

Entre la gare et VILLEURBANNE, des

immeubles nouveaux aux noms évocateurs de leur emplacement ou de leur image sont construits : GALAXIE abrite les P.T.T. et un vaste parking, CONSTELLATION, avec d'autres bureaux, est le siège de la Direction de l'Architecture et de l'Environnement, LA VILLETTE, LA GANDOLIERE, LA PERGOLA, LE BEAUBOURG, autour de l'Avenue Pompidou...

La place de la Ferrandière a été transformée par les immeubles "Les VERANDAS", une rue a été créée par les constructions des ENEIDES...

Et nous attendons la place de Francfort, face à la sortie Est de la gare. Quatre maquettes ont été proposées. La place sera fermée par un vaste bâtiment de Bureaux : le FORUM, sur la rue Maurice Flan-din.

Chacun des projets propose un élément aquatique en souvenir de la Rize qui passait tout près.

Les Offices H.L.M. ont construit, ou vont construire la Résidence G. POMPIDOU, la Résidence E. RICHERAND, la Rési-

dence Ch. BERAUDIER, et une quatrième dans la rue Charial.

REVOLUTION

C'est une révolution pour les habitants du quartier. Ceux-ci ont bien accepté le Centre Commercial et y ont pris leurs habitudes. Pour la gare, cela est plus difficile : cette gare en rez-de-chaussée, comme l'ont voulu les lyonnais n'habitant pas ce secteur, a complètement dégagé les voies et rendu le bruit des trains difficilement supportable.

L'installation de nombreux Bureaux entraîne des nuisances de stationnement de voitures et un rythme d'activité dense à certaines heures et complètement nul à d'autres.

Les nouveaux logements sont occupés assez vite par des familles plus jeunes, très diverses, arrivant de toute la France et aussi des 1er, 2ème et 4ème Arrondissements. Elles vont avoir une influence sur la vie de ce quartier et certainement l'obliger à s'ouvrir sur la Ville et sur la Région.

E. DALBAN

VISITE DU CHANTIER DE LA CATHEDRALE ST JEAN

Le 3 Février 1990, à 9 h.30, un groupe d'une vingtaine d'adhérents de S.E.L. était accueilli, au pied de la primatiale Saint-Jean, par Didier REPELLIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques et Maître d'oeuvre des travaux de restauration du Chevet de la Cathédrale.

Avant d'entraîner ses visiteurs sur les impressionnants échafaudages qui entourent le chevet de l'édifice, Monsieur REPELLIN, avec fougue, a expliqué que cette restauration a été rendue possible grâce à la Loi-Programme sur le patrimoine monumental qui prévoit un accroissement de crédits pour de telles opérations. Dans ces conditions, les travaux qui ont lieu tous les cent ans sont exécutés en deux tranches, la première actuellement en cours intéressant la partie haute du chevet.

Monsieur REPELLIN signale que le chantier est mené de manière originale, renouant en fait avec les pratiques les plus classiques en vigueur au "temps des cathédrales". En effet, l'équipe est composée des meilleurs compagnons de notre époque, artistes et artisans de toutes nationalités, qui ne parlent pas forcément une langue commune. La cohésion et la collaboration sont cependant assurées grâce au ciment que constitue l'amour du travail bien fait et la maîtrise des techniques. De plus, le chantier de LYON est jumelé avec celui de la Cathédrale Saint-John de NEW-

YORK, gigantesque édifice religieux de type gothique en cours de réalisation, dont les plans ne sont pas sans rappeler ceux de la cathédrale lyonnaise. Les échanges de compagnons entre les deux équipes permettent de replacer le travail de chacun dans un contexte plus général, riche en enseignements techniques et humains.

Les travaux, dont le coût total entièrement à la charge de l'Etat est de 15 MF, sont ambitieux. Il s'agit du nettoyage des parements, par la technique récente du gommage, présentant par rapport au sablage plus traditionnel l'avantage de respecter l'épiderme des pierres, du remplacement des pierres détériorées par des pierres neuves (un soin particulier a été apporté au choix des carrières dont proviennent les nouvelles pierres, afin qu'elles se confondent, à l'oeil, avec celles d'origine), le remplacement des joints en ciment (l'équivalent de 35 kms de joints est à refaire, à la main bien sûr...), le remplacement de parties sculptées ayant disparu, telles certaines gargouilles dont la présence est indispensable pour la protection des toitures, la restauration de la grande rosace et des vitraux des deux baies latérales du pignon de la nef, etc...

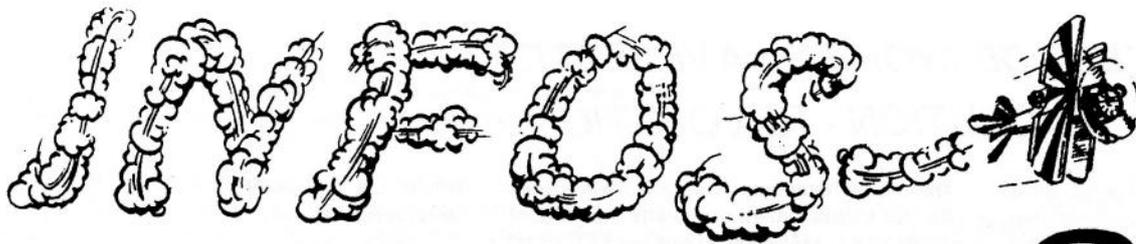
L'ampleur des travaux en cours laisse rêver le groupe de S.E.L. qui, sous la conduite de Monsieur REPELLIN, commence l'ascension des échafaudages. A

chaque palier, notre guide illustre ses propos en signalant la finesse de telle sculpture, tel assemblage remarquable de pierres, telle "faute" apparente de perspective s'expliquant par le fait que, vu d'en bas, l'équilibre de la construction est rétabli, telle signature sur une pierre, preuve nécessaire au tailleur pour se faire payer son travail, etc... On est ébahi de découvrir l'art et le coeur qu'ont mis les compagnons de l'époque pour réaliser des pièces, oeuvres et ouvrages pratiquement invisibles du sol. Le travail n'a pas été effectué dans le but exclusif d'être montré, ou même vu, par le passant au sol. C'est bien toute la beauté et le mystère d'une telle réalisation humaine.

Malgré un vent d'une exceptionnelle vigueur (le jour même un ouragan deva-stait des régions entières du Nord de la France !), un beau soleil baignait la ville qui, au fur et à mesure de l'ascension, se dévoilait aux regards admiratifs des adhérents de S.E.L.

La descente s'effectuait rapidement, vers 11 h.30, et le groupe se séparait après avoir très chaleureusement remercié Monsieur REPELLIN, guide passionné et passionnant, qui a su magistralement communiquer son amour pour cette belle dame qu'est la Cathédrale Saint-Jean.

Catherine VOISIN



S.E.L

C.I.C.A. 1er Arrondissement

1er Février 1990 : Commission d'Urbanisme et de Développement Economique.

"Il s'agit, comme le rapporte le Général BERNADAC après que l'analyse approfondie de l'"état des lieux" aura été achevée, de définir et de proposer, au travers d'une réflexion collective, un projet de restauration des pentes de la Croix-Rousse et de développement du quartier".

Mr CHANDELON, Maire, a exprimé sa détermination d'instaurer un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes et de faire en sorte que les impératifs socio-économiques soient pris en compte autant que les aspects historiques, spécialement lorsqu'il s'agira de réhabilitation.

Une équipe pluridisciplinaire d'étude sera prochainement mise en place afin que, dès le 1er juin, une chartre de développement des Pentes doit présentée.



P.R.I.

Pentes de la Croix-Rousse.

En Décembre et en Janvier se sont poursuivies les réunions de la Commission Technique pour l'étude de nouveaux dossiers de réhabilitation déposés par les A.F.U.L.

Huit immeubles ont été visités en compagnie des Architectes et des Services compétents de la Ville et de la Courly. Certaines opérations sont bien avancées, qui ont été bien préparées par les régisseurs (avertissement en temps utile, propositions sérieuses de relogement des locataires, étude bien menée par l'architecte). Par contre, des dossiers seront refusés à cause d'une préparation insuffisante et l'existence de situations ne correspondant pas aux conditions d'application de la Loi MAL-RAUX.

C.I.C.A. 2ème Arrondissement

24 Novembre 1989 : Le devenir des quartiers. Présidence de Monsieur de LAVERNEE

Monsieur MARTIN JARRAND a donné quelques indications sur les projets et leur programmation concernant tant le complexe de Perrache, le quai Rambaud, le quartier Bichat que l'ensemble dit "du Confluent". Pour ce dernier, la maîtrise du foncier nécessite un investissement énorme qui demandera quatre à cinq ans. Il est procédé actuellement à l'établissement d'un cahier des charges et une large concertation est prévue.

Des indications sont données sur les choix d'emplacements de parkings qui seront établis le long de l'axe Nord-Sud.

Pour la rue de la République, un concours sera lancé début 1990, après concertation.

Monsieur CHABERT donne quelques précisions sur l'aménagement des places et, en particulier, sur Antonin Poncet.

Les questions relatives au Stationnement et à la Circulation dans le quartier, sont reportées à la prochaine réunion de C.I.C.A., début Février, en présence de Monsieur MERMET, 1er Adjoint.

CONVENTION TRABOULE

25 Janvier 1990

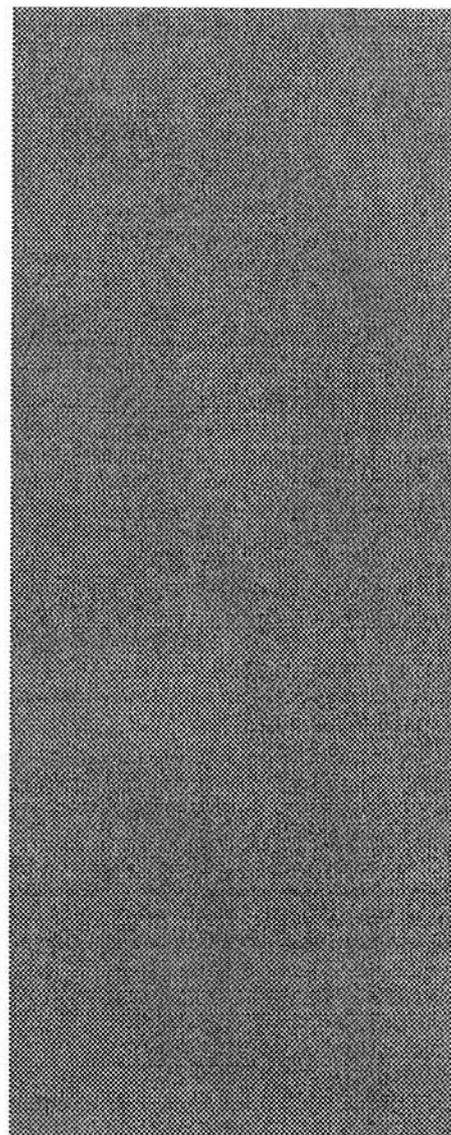
Une réunion de concertation, organisée par Monsieur CHABERT, a eu lieu le 25 Janvier à l'Hôtel de Ville pour l'étude d'une Convention entre la Ville de LYON et les propriétaires d'immeubles à Traboules, pour permettre l'ouverture de celles-ci au tourisme, ce qui nécessite un entretien et un éclairage à prendre en charge par la Ville, et quelques aménagements de sécurité.

Le projet initial a été quelque peu remanié et une nouvelle réunion se tiendra après Pâques.

C.I.C.A. 3ème Arrondissement

1er Février 1990 : Grande Voerie.

Monsieur BOURGOGNE, Maire, et Monsieur MURADIAN, chargé de l'Urbanisme, présentent les Z.A.C. prévues ou en cours dans l'arrondissement et donnent des indications sur le Boulevard de l'Europe qui traversera le troisième par la rue de la Vilette, l'ancienne gare de l'Est, les terrains militaires du Fort Montluc et la rue Mouton-Duvernet.



PROCHAINE REUNION

Jeudi 19 Avril 1990

28, rue de la Part-Dieu LYON à 18 h.30

Ordre du jour :

- Informations générales
- Compte-rendu d'activités
- Revue de presse
- Intervention de Monsieur FLACHER

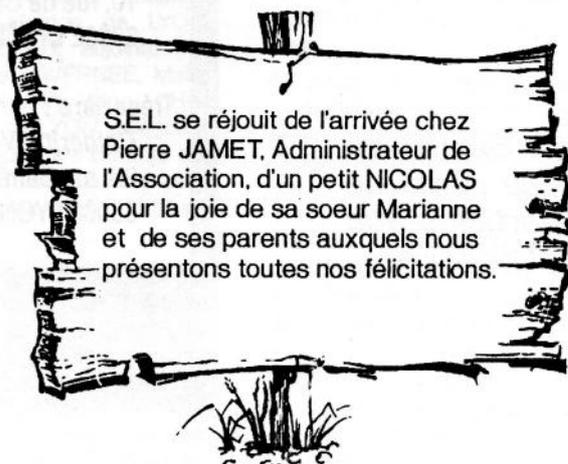
Adjoint au Maire de LYON, chargé de l'Ecologie, de la Sécurité Civile et de la mise en valeur des Sites, qui nous parlera des problèmes qu'il rencontre et des actions qu'il mène.

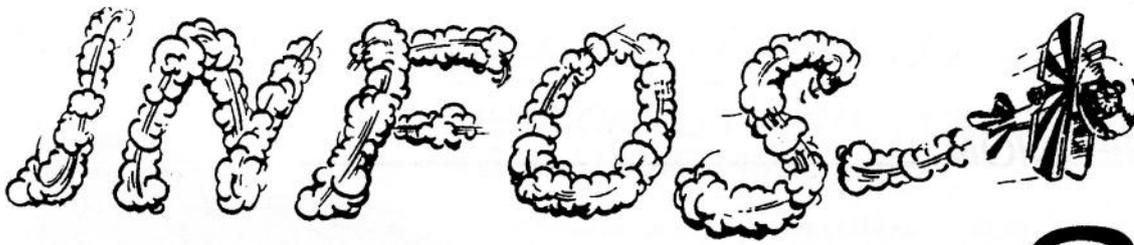
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JANVIER 1990

Le Conseil s'est réuni au n° 28 de la rue de la Part-Dieu pour procéder à l'élection du nouveau Bureau.

Vous trouverez, ci-joint, la liste des Administrateurs et des Membres du Bureau.

Monsieur Jean GATEAU a été réélu Président de l'Association.





S.E.L

DESENCLAVEMENT DE FOURVIERE

Nous avons lu dans "C'est 9 à LYON" n 10 de Février 1990 un article : Tourisme à Fourvière.

Au cours d'une visite à Fourvière, Monsieur le Maire et d'autres personnalités ont décidé d'aménagements touristiques : voies d'accès, panneaux de signalisation, etc...

Nous sommes d'autant plus heureux de ces projets qu'ils font suite à l'étude (chiffrée) qui avait été faite à l'initiative de S.E.L. il y a trois ans.

Nous pensons pouvoir espérer que nos suggestions se réaliseront bientôt.

MONUMENTS HISTORIQUES

Nous avons appris que la villa Berliet, avenue Esquirol à LYON 3ème, a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Cette villa, construite au début des années 1910, est typique par son style et sa décoration intérieure. Elle est actuellement le Siège de la Fondation Berliet.

Nous sommes heureux de cette décision.

AFFICHAGE SAUVAGE

Nous avons signalé à Monsieur le Maire de LYON une recrudescence de l'affichage sauvage, en particulier dans le quartier des Brotteaux.

Dès réception de notre lettre, et en même temps que nous recevions une réponse, les affiches signalées étaient enlevées par les Services concernés.

Nous remercions la Municipalité pour sa diligence et son efficacité.



CARNET ROSE

S.E.L. a le plaisir de féliciter sa Secrétaire Marielle GIRAUD pour l'arrivée, au début de l'année, d'un petit HUBERT et participe à la joie des parents et de son frère Grégoire.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Amable AUDIN.

Nous admirions beaucoup cet homme remarquable dont les actions, toute sa vie, ont contribué à la mise en valeur de la Ville de LYON.

Président :

Jean GATEAU

2, boulevard des Belges

69006 LYON T. 78 93 11 78

Secrétaire :

Marielle GIRAUD

10, rue de Castries

69002 LYON T. 78 37 16 02

Trésorière :

Catherine VOISIN

25, rue Barrême

69006 LYON T. 78 94 01 19